

2 Politique

Journée citoyenne

Le Premier ministre exhorte les Gabonais à s'appropriier l'événement



Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, peu avant de se mettre à l'ouvrage.



Julien Nkoghe Bekale à l'œuvre.



Une phase de la célébration de la Journée citoyenne à la primature.

O. N.
Libreville/Gabon

Julien Nkoghe Bekale et ses collaborateurs ont nettoyé leur cadre de travail, samedi. Célébrant ainsi la Journée citoyenne instituée en 2010 et qui se "fête" chaque premier week-end du mois.

ELLE était presque déjà aux oubliettes. En tout cas, rares sont les Gabonais qui s'en souvenaient encore. La Journée citoyenne, instituée en 2010 par le président de la République pour permettre aux uns et aux autres de nettoyer leur cadre de vie semblait devenir un lointain souvenir. C'est donc pour tenter de la redynamiser que le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, est descendu sur le terrain samedi dernier. Le dit événement

se célébrant chaque premier samedi du mois. Le chef du gouvernement était accompagné, pour la circonstance, de plusieurs de ses collaborateurs. A savoir le secrétaire général de la Primature, Vincent Ra-

wambia, les directeurs des cabinets civil et militaire, Hugues Mbadanga Madiya et le général Clotaire Oye Nzue. Tout comme les chefs des départements. Tous ont procédé au nettoyage de la Primature et ses environs.

Dératisation, désherbage, désinsectisation, reprofilage, planting, entretien des espaces verts, etc. Tout était au rendez-vous. Comme ont dû le relever certains, le Premier ministre a voulu personnellement, et de ma-

nière particulière, relancer cet événement. *"Ce n'est pas seulement une journée de nettoyage des bâtiments abritant les services publics, a dit Julien Nkoghe Bekale. Les Gabonais doivent intégrer que c'est leur journée".* Non sans rappeler les principes qui déterminent la Journée citoyenne. Et l'actuel locataire de l'immeuble du 2-Décembre d'ajouter : *"Chaque premier samedi du mois, les Gabonais doivent se lever pour nettoyer leurs concessions. Cette journée n'est pas politique, mais citoyenne. C'est ça l'esprit de cette journée. Surtout que le président de la République, les différents Premiers ministres et les membres du gouvernement ont déjà montré l'exemple..."*. Gageons que l'invite du chef du gouvernement recevra un écho favorable auprès de ses compatriotes.

Diplomatie parlementaire
Faustin Boukoubi au Qatar

Le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, lors de la cérémonie d'ouverture.

O. N.
Libreville/Gabon

LE président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, séjourne actuellement à Hoda (Qatar), où il prend part à la 140e assemblée de l'Union interparlementaire. Laquelle coïncide avec le 130e anniversaire de ladite organisation. Près de 1600 parlementaires venus d'horizons divers y prennent part. Les travaux de cette année portent sur le renforcement de l'éducation, vecteur de la paix. Tout comme la sécurité et l'Etat de droit. Il faut souligner que la cérémonie d'ouverture a été présidée par l'Emir de l'Etat du Qatar, Sheik Tamin Bin Hamed Thani. Nous y reviendons.

Owendo/Restitution des travaux de la 2e session parlementaire 2018
Informar les conseillers des nouvelles lois adoptées

Le sénateur de la commune d'Owendo faisant le compte rendu des derniers travaux de la 2e session de l'année 2018...

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LE sénateur de la commune d'Owendo, Augustin Roger Brice Adandé Radembino, a rencontré, vendredi dernier, les conseillers municipaux et auxiliaires de commandement de ladite circonscription administrative. A la salle de mariage de la mairie dans le cadre de la tra-

ditionnelle séance de restitution des travaux des sessions parlementaires. Occasion pour le parlementaire de présenter le bilan de la 2e session parlementaire 2018. Et de mettre à la disposition du nouveau Conseil municipal de la commune d'Owendo l'arsenal des lois dernièrement adoptées par la Chambre haute du Parlement. Il ressort donc, pour l'essentiel dudit bilan que le Sénat a tenu deux sessions ordinaires et deux

séances plénières. Lesquelles ont abouti à l'adoption au total de 18 textes dont deux propositions de loi et un projets de loi. Pour Augustin Brice Adandé Radembino il était important «d'informer les concitoyens et notamment les nouveaux membres du conseil municipal des lois qu'on adopte et qui vont impacter le quotidien des Gabonais que nous représentons. Surtout que ces dernières touchent à plusieurs aspects de notre vie. Tel que l'adoption du



...aux nouveaux membres du Conseil municipal de la commune.

nouveau Code de procédure pénal qui prend désormais en compte l'évolution du monde aujourd'hui, avec les questions du terrorisme, des réseaux sociaux, etc.». Le sénateur a, en outre, relevé qu'une autre particularité a également marqué la 2e session parlementaire de 2018. A savoir que le Sénat a légiféré seule. Une situation consécutive à la décision N°22//CC du 30 avril 2018 de la Cour constitutionnelle constatant la vacance de la 12e lé-

gislation de l'Assemblée nationale. Et pour rester dans la logique d'information et de sensibilisation assignée à la rencontre avec ses administrés, Augustin Roger Brice Adandé Radembino a aussi mis à profit ces instants pour rappeler en quoi consistent les fonctions des uns et des autres élus : député, sénateur et le conseiller municipal. Tout comme, il a interpellé chacun sur sa responsabilité face aux attentes des populations.

«Il était aussi important de rappeler que nous sommes un Conseil municipal qui occupe l'ensemble des sièges au niveau du PDG. Donc notre responsabilité est autant immense que les attentes des populations à notre égard. Lesquelles s'attendent à ce que nous apportions des réponses aux préoccupations qu'elles nous expriment. Il fallait que je les sensibilise à ce niveau aussi», a précisé à la presse le sénateur.